



Liste des délibérations examinées lors du Conseil Municipal du 3 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le trois novembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune du Bernard dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Loïc CHUSSEAU, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de présents : 14

Nombre de votants : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 25/10/2022

PRESENTS - Loïc CHUSSEAU, Jean-Claude BULOT, Agnès LANSMANT-LOUSSERT, Frédéric PAPIN, Corinne CHARTIER, Antoine COUTANSAIS, Magali GODET, Marion USUREAU, Johnny CHABOT, Brice PIVETEAU, Nadège THUBIN, Maxime BARBARIT, Audrey CHABOT, Priscillia MARTINEAU.

EXCUSE- Bertrand DOUIN (pouvoir donné à Maxime BARBARIT).

M. Brice PIVETEAU est nommé secrétaire de séance.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :

22-11-062- Acquisition du fonds de commerce du bar-restaurant LE DOLMEN

Approuvée à l'unanimité

COMMANDE PUBLIQUE :

22-11-063- Construction du Centre de soins polyvalent : Avenant n° 2 au lot 9 Electricité

Approuvée à l'unanimité

AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES :

22-11-064- Partenariat pour le fonctionnement de l'Espace Enfance Jeunesse de Saint-Vincent-sur-Jard

Approuvée à l'unanimité

AFFAIRES CULTURELLES :

22-11-065 - Convention de partenariat dans le cadre de l'organisation d'un concert de l'opération « Vendée : Musique et Patrimoine » 2022-2023

Approuvée à l'unanimité

INTERCOMMUNALITE :

22-11-066 – Rapport d'activités 2021

Approuvée à l'unanimité

22-11-067– Rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'Assainissement

Approuvée à l'unanimité

Le Maire,
Loïc CHUSSEAU



Le secrétaire,
Brice PIVETEAU